

Velds du 10/07/2025

Retraite à l'étranger : la Cour des comptes dévoile l'ampleur des fraudes au Maroc et en Algérie et appelle à un renforcement des contrôles

- Charlene – Le 10/07/2025

Le système des retraites français fait face à un défi majeur concernant le versement des pensions à l'étranger. Un récent rapport de la Cour des comptes met en lumière des pratiques frauduleuses préoccupantes, particulièrement au Maroc et en Algérie. Les autorités françaises appellent désormais à intensifier les vérifications pour protéger l'intégrité du système de protection sociale.

Fraudes aux pensions de retraite à l'étranger : un phénomène inquiétant

La Cour des comptes française a récemment publié un rapport alarmant sur les irrégularités constatées dans le versement des pensions de retraite hors du territoire national. L'institution pointe du doigt **trois mécanismes frauduleux principaux** qui engendrent des pertes financières considérables pour la sécurité sociale :

- L'usurpation d'identité
- Le non-signalement de départ du territoire français
- La non-déclaration de décès permettant la continuation des versements

Ces pratiques, particulièrement difficiles à détecter lorsqu'elles sont perpétrées à l'étranger, représentent **un coût estimé à plusieurs millions d'euros annuellement**. Le rapport souligne l'urgence d'établir des dispositifs plus rigoureux pour prévenir, identifier et sanctionner ces abus qui fragilisent l'équilibre financier du système de retraite français.

Une mission de vérification menée par la police aux frontières en 2022 a examiné 2 500 dossiers traités entre 2019 et 2022. Les résultats sont révélateurs

: 2,27% des dossiers contenaient des documents non conformes. Si ce pourcentage peut sembler modeste, il cache une réalité plus préoccupante lorsqu'on analyse la répartition géographique des cas problématiques.

Maroc et Algérie : une surreprésentation statistique notable

L'analyse détaillée des anomalies détectées révèle une concentration significative dans certaines zones géographiques. Le rapport indique que **les cas de fraude touchent de manière disproportionnée les dossiers liés au Maghreb**, avec une surreprésentation notable :

Pays de naissance	% dans l'échantillon total	% dans les cas problématiques
Maroc	6%	22%
Algérie	4%	14%

Cette disproportion constitue, selon la Cour des comptes, *un indicateur de risque significatif* justifiant des contrôles renforcés dans ces régions. La distribution géographique des retraités français à l'étranger facilite d'un autre côté l'organisation des vérifications : 77% des bénéficiaires sont concentrés dans seulement six pays, dont l'Algérie qui représente 31% des cas, le Maroc 6% et la Tunisie 3%.

Cette concentration permet d'optimiser les ressources allouées aux contrôles en ciblant des zones prioritaires clairement identifiées. Le Portugal, l'Espagne, l'Italie et la Belgique complètent cette liste des destinations privilégiées par les retraités français.

Stratégies de contrôle et coopération internationale

Face à l'ampleur du phénomène, des initiatives concrètes ont déjà été mises en œuvre entre 2020 et 2023. **Des campagnes de vérification sur le terrain ont permis de convoquer** plus de 6 500 retraités dans les pays concernés :

1. 2 500 bénéficiaires de pension au Maroc
2. 4 000 retraités en Algérie

Pour renforcer l'efficacité de ces contrôles, la Cour des comptes recommande désormais *une intensification de la coopération administrative internationale*. Ces mesures visent notamment à :

- Systématiser les échanges de données d'état civil entre la France et les pays concernés pour identifier rapidement les anomalies.
- Améliorer les procédures de signalement des décès pour éviter la poursuite indue des versements.
- Harmoniser les bases de données administratives pour détecter les incohérences dans les dossiers de retraite.

Ces recommandations s'inscrivent dans une démarche globale de protection du système social français, dans un contexte où la rigueur budgétaire impose une gestion irréprochable des fonds publics. En renforçant ces mécanismes de contrôle, les autorités espèrent préserver l'intégrité du système tout en garantissant que les ressources parviennent exclusivement à leurs légitimes bénéficiaires.